CONDITIONS D'UTILISATION

Clause dérogatoire au règlement général intérieur des locations qui se substitue à celui-ci

Salle de spectacles
St Quentin-en-Mauges

cuisine et vin d'honneur (déroge à l'article 3)
sans objet

Le rangement et le nettoyage (dérogatoire à l'article 5)
L'option ménage est sans objet.
Le nettoyage consiste à enlever les papiers dans la salle
Bar : balayer et serpiller

Soirée dansantes (déroge à l'article 6)
sans objet

Caractéristiques techniques

La salle de spectacles est composée d'une salle et d'un hall

La salle
capacité d'accueil : 173 places assises
surface : 175 m²
équipements :

- une scène de 40 m² sans équipement, sono, micro HF, Ecran video grande dimension manuelle, vidéo projecteur
- vestiaires
- un hall d'entrée (bar)
- espace extérieur non clos ; 600 m2 de verdure
- Plan d'eau à proximité
-5 extincteurs

Le hall
capacité d'accueil : 50 personnes
surface : 50 m²
1 réfrigérateur de 90 l

Consignes

Ordures ménagères
Les sacs sont déposés à l'exterieur dans un container situé sous l'escalier de la cuisine de la salle d'animation

Sécurité
N° d'urgence :
pompiers 18 ou 112
samu 15

Un défibrillateur est mis à disposition à la mairie.
En cas d'urgence ou problèmes techniques, contacter l'élu d'atreinte dont le numéro est affiché dans la salle.